

Programme bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour objectif d'explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations du bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Le bilan de compétences ALTANEX ELEVATION répond à cet objectif et est particulièrement préconisé pour les personnes qui souhaitent un travail approfondi sur leur projet professionnel avec un accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions.

Durée : 16 h d'entretien en face à face + travail personnel guidé en intersession

Coût : 2100 € TTC

Modalités de financement possibles : CPF, OPCO, employeur, France travail, organismes spécialisés (ANFH, Agefiph,...) ou financement personnel

Profils des stagiaires

- Salariés, demandeurs d'emploi, Indépendants souhaitant définir un projet professionnel qui leur ressemble

Délai d'accès : Inscription à réaliser 14 jours minimum avant le démarrage du bilan de compétences

Aucun Prérequis

Conseil déontologique :

- Le bénéficiaire doit être volontaire et s'engager à suivre le parcours complet.
- Avoir une première expérience professionnelle

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses besoins, valeurs, motivations, ressources et compétences
- Identifier un projet professionnel ou de formation
- Explorer son environnement professionnel (marché, secteurs, métiers)
- Construire un plan d'actions pour la mise en œuvre de son projet

Contenu de la formation

- Phase préliminaire
 - Clarifier vos besoins et vos objectifs dans le cadre du bilan de compétences.
- Phase d'investigation
 - Définir la place du travail dans votre vie et son importance actuelle.
 - Mener une exploration approfondie de vos caractéristiques personnelles : valeurs, besoins, motivations et forces.
 - Identifier vos compétences, qu'elles soient professionnelles, sociales ou personnelles.
 - Clarifier vos aspirations et centres d'intérêt professionnels.
 - Explorer différentes perspectives professionnelles et oser envisager de nouvelles possibilités.
 - Identifier vos motivations ainsi que vos freins éventuels.
 - Analyser et évaluer les pistes envisagées au regard de leur faisabilité et du réalisme du marché de l'emploi, en tenant compte de vos contraintes et besoins personnels.
- Phase de conclusion
 - Élaborer un projet professionnel réaliste et porteur de sens.
 - Présenter votre projet de manière claire et structurée.
 - Construire un plan d'actions concret favorisant la réussite de votre projet professionnel.
 - Mettre en pratique votre plan d'actions : préparation du pitch, rédaction du CV, simulations d'entretiens, etc.
 - Évaluer vos apprentissages et nouvelles connaissances acquises.
 - Valider le document de synthèse du bilan de compétences
- Suivi post bilan
 - Faire le point environ 6 mois après le bilan pour suivre l'avancement de votre projet professionnel.
 - Identifier et mettre en place les ajustements nécessaires pour optimiser la réussite de votre projet.

Organisation de la formation

Intervenante : Aurélie LEGAY

Consultante RH puis responsable d'agences d'emploi pendant 20 ans, j'ai accompagné des collaborateurs et des salariés dans leurs démarches de recherche d'emploi, de développement des compétences et de gestion de carrière, avec une sensibilité particulière aux dimensions de qualité de vie et de santé au travail.

Aujourd'hui, je suis spécialisée dans l'accompagnement à l'évolution et à la transition professionnelle, notamment dans le cadre du bilan de compétences.

Mon approche est globale : au-delà de l'analyse des compétences, je m'attache à faire émerger ce qui vous plaît réellement, ce pour quoi vous êtes doué(e), vos talents, ainsi que ce qui donne du sens à votre travail.

Parce que la question du sens est centrale dans l'épanouissement professionnel, je vous accompagne pour identifier un projet aligné avec votre personnalité, vos valeurs et vos besoins.

Le bien-être au travail constitue un pilier essentiel de la méthode que je propose.

Mon accompagnement repose sur des principes essentiels :

- Établir une relation de confiance avec la personne accompagnée
- Favoriser un accompagnement en présentiel, principalement en face-à-face
- Vous placer au centre de la démarche

Je m'appuie sur :

- Une méthodologie et des outils personnalisés : chaque étape est adaptée à vos besoins et au contexte de votre demande
- La construction d'un projet réaliste et réalisable, co-construit avec vous
- Un accompagnement vers un nouvel élan professionnel, en soutenant votre évolution et vos ambitions

Moyens pédagogiques et techniques

- Echanges, écoute active et questionnement
- Mise à disposition de documents et de sources d'information
- Outils d'analyse de son parcours professionnel
- Passation puis restitution de différents tests en séance dont le test Vocation
- Réalisation de son IKIGAI
- Identification des forces
- Outils facilitateurs : autodiagnostic, questionnaires
- Outil spécifique d'identification et d'analyse des compétences
- Protocoles créatifs pour soutenir le processus de changement
- Travail en autonomie entre les séances
- Document de synthèse co-rédigé, commenté et remis en fin de bilan

Accessibilité

Mon intention est de prendre en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap. Si vous avez besoin d'un aménagement particulier pour bénéficier de ce bilan de compétences, merci de me contacter directement afin d'étudier ensemble toutes les possibilités pour mener à bien ce bilan.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Recueil des attentes et des objectifs
- Feuille de présence
- Bilan à mi-parcours
- Evaluation à chaud et à froid (+6 mois)
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Les bilans de compétences sont réalisés en conformité avec les textes du code du travail, notamment les articles L6313-1, L6313-4, R.6313-4 à R.6313-7, Décret n°2018-1330 du 28/12/2018.